



Mulhouse, le 17 décembre 2018

à Madame la Rectrice de l'académie de Strasbourg

Objet : Réunion d'Information Syndicale

Madame la Rectrice,

Lors de la soirée de dépouillement des élections professionnelles, vous avez rappelé votre attachement à un dialogue social de qualité. Cet attachement est partagé par l'ensemble des organisations syndicales représentatives de l'académie. Pourtant, force est de constater que ce dialogue demeure difficile dans le Haut-Rhin.

Depuis le 5 novembre 2018, les enseignants du premier degré du département sont confrontés à un refus de la part des IEN quand ils demandent de déduire le temps de réunion d'information syndicale sur le temps des animations pédagogiques. Les IEN invoquent une « décision départementale » qui n'a fait l'objet ni d'une concertation préalable, ni d'une information officielle (circulaire).

Dans la mesure où aucun texte ministériel précisant ces nouvelles restrictions n'a été promulgué, nous avons adressé un courrier à Madame la DASEN du Haut Rhin en date du 7 novembre 2018 pour lui demander de respecter la circulaire n°2014-120 du 16-9-2014.

Mais ce courrier est resté, à ce jour, sans réponse de sa part, ce qui constitue de notre point de vue un manque de respect des représentants syndicaux et par extension des personnels qu'ils représentent. Pire encore, certains IEN menacent maintenant nos collègues d'un retrait de salaire !

Nous sommes profondément choqués par cette pratique qui constitue une atteinte grave à l'exercice du droit syndical. La circulaire citée précédemment, qui redéfinit les modalités de récupération de ces heures et demande de préserver les APC ne fait pas mention de restrictions supplémentaires. Les enseignants du premier degré peuvent participer à des réunions d'information syndicale qui ont vocation à s'imputer sur l'enveloppe des 108 heures consacrées par les enseignants à des activités autres que l'enseignement.

Comme vous êtes la garante du respect des textes réglementaires dans l'académie, l'intersyndicale FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA et SGEN-CFDT sollicite une entrevue avec vous afin de trouver une issue favorable à cette situation.

Veuillez croire, Madame la Rectrice, en notre attachement au service public d'éducation.

Pour l'intersyndicale Se-UNSA, SGEN-CFDT, Snudi-FO et SNUipp-FSU
André GEHENN, Chloé MULLER, Pierre KEHRLI et Ghislaine UMHAUER